 **Première réunion paritaire de l’année 2016** [](https://www.bing.com/images/search?q=DESSINS+HUMORISTIQUES+NEGOCIATION&view=detailv2&qpvt=DESSINS+HUMORISTIQUES+NEGOCIATION&id=92A6E32DCC02DAF0DA222CBC37FC965D739EC1C4&selectedIndex=3&ccid=iIRKfsRw&simid=608001064541029317&thid=OIP.M88844a7ec4700852c982cc94b84e51efo0)

Cette première réunion avait pour objet le programme de négociations –Année : 2016-2018

Le directeur de ’ Ucanss propose aux organisations syndicales le déroulé suivant :

- Commentaire par l’employeur du programme de négociation

- Tour de table pour recueillir les demandes des organisations syndicales qui seront transmises au Comex et au COR (conseil d’orientation) pour validation.

**Programme de négociations 2016-2018 / PROPOSITIONS EMPLOYEUR**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| 2016 | 2017 | 2018 |
| Négociation salariale 2017 | Négociation salariale 2018 | Négociation salariale 2019 |
| Prime de fonction | Intéressement et PEI | Intéressement (annexe) |
| Evolutions des réseaux prorogation de l’accord 2013 ARS | Travail à distance | Evolutions des réseaux |
| Egalité des chances et la diversité dont le contrat de génération | Classification des agents de Direction | Accompagnement de la réforme « justice 21 ème siècle |
| La complémentaire santé | Classification des employés et cadres |  |
| intéressement (annexes) |  |  |
| Le perco |  |  |
| Temps partiel |  |  |

Il nous est précisé que les thèmes proposés n’intègrent pas les bilans stipulés dans certains accords

La CFTC fait part de ses revendications :

**Négociations salariales 2016**

Nous ne considérons pas la négociation salariale 2016 close, et sommes convaincus que des marges de manœuvre existent, nous demandons au Comex d’interférer auprès des pouvoirs publics.

**Mobilités internes**

La CFTC revendique une négociation portant sur les restructurations internes. Nous constatons une évolution des réorganisations et mutualisations : INF, personnel informatique, CNAM, ARS Il nous semble important de pouvoir accompagner les personnels et de leur apporter des garanties.

**Classification**

La CFTC ne souhaite pas rentrer dans une négociation stérile faute de moyens. Il nous semble toutefois intéressant de pouvoir réfléchir à la manière d’intégrer la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences dans cette thématique. La CFTC rejoint en cela proposition de la CFDT sur la constitution d’un groupe de travail sur 2016.

**Processus retraite progressive**

La CFTC a constaté une frilosité de l’employeur sur ce sujet. De nouvelles dispositions ont assoupli les conditions d’accès et nous demandons qu’une communication en soit faite aux salariés. Il nous semble important d’accompagner les fins de carrière et de déterminer les garanties et les avantages liés à ce dispositif.

La CFTC entend la proposition de l’employeur d’intégrer cette thématique au travers des négociations sur l’égalité des chances, RSE.

**PERCO et PEE**

La CFTC demande la prise en compte de la loi Macron du 6 aout 2015

**Accompagnement de la réforme « justice 21 ème siècle »**

La CFTC alerte le Directeur de l’Ucanss sur la volonté des pouvoirs publics d’accélérer la mise en place de cette réforme qui aura des conséquences sur les salariés détachés dans les TASS et TCI.

Nous demandons à l’employeur d’avancer les négociations sur fin 2016 début 2017.

Pour la CFTC, Il est important de répondre aux challenges de demain. La CFTC continuera à revendiquer des accords gagnants /gagnants. La CFTC se mobilisera pour que l’année 2016 offre de réelles perspectives aux salariés.